



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 29894

Texte de la question

M. Didier Robert attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la question du délai de renouvellement de la carte couverture maladie universelle, qui est actuellement de plus de deux mois. En effet, le syndicat des médecins de La Réunion a déjà alerté la caisse générale de santé de La Réunion à ce sujet sans pour autant voir ce délai diminuer. Cette situation entraîne de lourdes conséquences pour les bénéficiaires de la CMU, dont le nombre est très élevé à La Réunion, et qui ne peuvent être soignés convenablement puisque ne pouvant pas payer, entre autres, le pourcentage dû aux pharmacies pour les médicaments. Dans ce contexte, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour réduire ce délai de renouvellement.

Données clés

Auteur : [M. Didier Robert](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29894

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 2008, page 7277

Question retirée le : 16 novembre 2010 (Fin de mandat)